

Membre des réseaux Réserve de biosphère (Unesco) Géoparc mondial Unesco Charte européenne du tourisme durable (Europarc) ID: 084-258402346-20190528-2019\_BS\_146-DE

## Une autre vie s'invente ici

# Délibération **2019 BS 146** du Bureau Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Objet: DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'AIDES FINANCIERES POUR LES 3 POSTES EAU ET RIVIERE

L'an deux mille dix-neuf et le 28 mai à 14 h 30, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Luberon, convoqués le 21 mai, se sont réunis à Ansouis dans la salle des Associations, sous la présidence de Madame Dominique SANTONI. Le quorum était atteint avec 25 présents (22) ou représentés (3) pour 17 requis.

#### Etaient présents :

Mesdames Dominique SANTONI, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Valérie DELONNETTE, Sabine GATIN, Roselyne GIAI-GIANETTI, Geneviève JEAN, Gisèle MAGNE, Yolande PRIMO, Noëlle TRINQUIER, Jacqueline COMBE, Paule DAPRES.

Messieurs André BERGER, Alain CAHOUR, Pierre FISCHER, Stéphane SAUVAGEON, Bernard FRAYSSINET, Mickaël CAVALIER, Jacques DECUIGNIERES, Philippe ROUX, Christian CHENEZ, Paul FABRE.

### Avaient donné pouvoir :

Madame Gaëlle LETTERON à Gisèle MAGNE. Madame Nadine SARTO-BARANCOURT à Sabine GATIN. Monsieur Alain DEILLE à Geneviève JEAN.

#### Etaient excusés :

Madame Elisabeth AMOROS.

Messieurs Alain DEILLE, Philippe DAUMAS, Gérard MATHERON.

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu la Charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret du 20 mai 2009 et plus particulièrement l'objectif A2,3 concernant la protection des eaux et rivières;
- Vu la Loi sur l'eau et des milieux aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006, transposant la Directive cadre sur l'eau dans le droit français et fixant ainsi les objectifs de bon état des eaux et des milieux aquatiques;
- Vu le Schéma Directeur d'Aménagement de la Gestion de l'Eau (SDAGE) 2016/2021, approuvé le 3 décembre 2015 ;
- Vu le Schéma d'aménagement de la Gestion de l'Eau (SAGE) du Calavon Coulon approuvé le 23 avril 2015;
- Considérant :
  - les besoins humains nécessaires à la bonne conduite des actions de gestion et à la dynamique collective d'animation territoriale ;
  - les modalités d'interventions financières du 11ème programme d'aide de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse.

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex Tél : 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • **日** • www.parcduluberon.fr



Envoyé en préfecture le 18/06/2019 Reçu en préfecture le 18/06/2019

Affiché le

ID: 084-258402346-20190528-2019\_BS\_146-DE

Après en avoir délibéré, le Bureau syndical, à l'unanimité :

• **APPROUVE** le programme de travail du service eau et rivière pour l'année 2019 et l'estimation des postes suivante :

| Salaires et charges plein tem |          |
|-------------------------------|----------|
| Ingénieur Chargé de mission   | 54 656 € |
| Ingénieur - Chargé d'études   | 43 165 € |
| Technicien - Chargé d'études  | 45 635 € |

SOLLICITE les financements suivants :

| Fonctionnement 2019          | Sollicité auprès<br>de l'Agence de<br>l'Eau | Obtenu auprès<br>de L'Etat | Autofinancement<br>Parc |
|------------------------------|---|----------------------------|-------------------------|
| Ingénieur Chargé de mission  | 35 526 €                                    | Sans objet                 | 19 130 €                |
| Ingénieur - Chargé d'études  | 28 057 €                                    | Sans objet                 | 15 108 €                |
| Technicien - Chargé d'études | 17 798 €                                    | 16 988 €                   | 10 849 €                |

• **AUTORISE** Madame la Présidente à signer toutes les pièces utiles à la pleine exécution de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

La Présidente,

Nombre d'annexe(s) jointe(s): 1